

# Piloter et mener l'entretien professionnel obligatoire

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

BRAS DE LEVIER  
Elaine COESLIER  
06.86.44.17.91  
contact@sst-travail.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Aucun

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Connaître les obligations légales concernant l'entretien professionnel Clarifier le contenu, les enjeux et le rôle des acteurs Savoir préparer et structurer ses entretiens professionnels Améliorer ses techniques de conduite d'entretien : écoute, questionnement, posture

## Contenu et modalités d'organisation

Le cadre légal de l'entretien professionnel Le contenu légal de l'entretien L'articulation avec les autres entretiens existants dans l'entreprise Le rythme biennal et la gestion de parcours sur 6 ans L'obligation de communiquer sur les dispositifs de formation Maîtriser les contours de l'entretien Le diagnostic sur l'évolution de l'emploi Les perspectives d'évolution du salarié L'intégration des compétences liées à l'exercice des mandats La politique de développement des compétences de l'entreprise Les dispositifs pour les salariés : compte personnel de formation, VAE, pro-A Les outils d'aide à l'orientation professionnelle : bilan de compétences, conseil en évolution professionnelle Le diagnostic sur les compétences du salarié et les objectifs de professionnalisation Les souhaits du salarié Proposition d'une matrice de guide d'entretien Préparer l'entretien La réalisation par la ligne RH et/ou les managers La conduite de l'entretien, les points clés, les sujets qui ne relèvent pas de l'entretien La formalisation de l'entretien et la remise d'une copie au salarié Gérer le parcours sur 6 ans Les indicateurs à vérifier sur 6 ans La définition des critères permettant de vérifier l'atteinte des indicateurs Les sanctions en cas de non-gestion du parcours : abondement du compte personnel, versement d'une pénalité financière Les décisions à la suite de l'entretien professionnel Le champ des décisions possibles Faire un retour au salarié

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

### Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00346468	du 01/01/2023 au 31/12/2025	Anglet (64)	BRAS DE LEVIER		Non éligible	